

**ARRETE DE
PROCLAMATION DES RESULTATS DES ELECTIONS AU CONSEIL DE GESTION DE
L'IREM D'AIX-MARSEILLE**

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L719-1 et D 719-1 à D 719-47 ;
Vu le décret n°2011-1010 du 24 août 2011 portant création de l'Université d'Aix-Marseille ;
Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille approuvés par l'assemblée constitutive provisoire du 14 octobre 2011 relative à l'adoption des statuts de l'Université d'Aix-Marseille
Vu les statuts de L'IREM D'Aix-Marseille approuvé par le conseil d'administration de l'Université en sa séance du 28/01/2014 ;
Vu l'arrêté électoral en date du 28/04/2017
Vu les procès-verbaux de dépouillement ;

Le Président d'Aix-Marseille Université proclame les résultats du scrutin :

Collège : des enseignants du primaire et secondaire

Mis en forme : Police :10 pt

Sièges à pourvoir : 3 titulaires
 Inscrits : 74
 Votants : 18
 Bulletins blancs ou nuls : 0
 Suffrages valablement exprimés : 18
 Taux de participation électorale : 24.32%
 Quotient électoral : 6

Ont obtenu :

Listes	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
<u>ANGELETTI Jean-Marc</u>	<u>18</u>	<u>1</u>		<u>1</u>
<u>MOUSSAVOU François</u>	<u>18</u>	<u>1</u>		<u>1</u>
<u>NENY Florence</u>	<u>18</u>	<u>1</u>		<u>1</u>

Tableau mis en forme

Sont élus :

- ANGELETTI Jean-Marc ;
- MOUSSAVOU François ;
- NENY Florence.

Collège : des enseignants et chercheurs du supérieur

Sièges à pourvoir : 3 titulaires
 Inscrits : 34
 Votants : 19
 Bulletins blancs ou nuls : 3
 Suffrages valablement exprimés : 16
 Taux de participation électorale : 55.88%
 Quotient électoral : 5.33

Mis en forme : Police :10 pt

Mis en forme : Police :10 pt, Couleur de police : Rouge

Ont obtenu :

Listes	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
BEFFARA Emmanuel	5		0	0
CASSAIGNE Julien	11		1	1
MATHERON Yves	7		0	0
QUATRINI Myriam	15		1	1
VAUX Lionel	10		1	1

Mis en forme : Centré

Tableau mis en forme

Mis en forme : Centré

Sont élus :

- CASSAIGNE Julien ;
- QUATRINI Myriam ;
- VAUX Lionel.

Collège : des personnels administratifs et techniques

Sièges à pourvoir : 1 titulaire
 Inscrits : 3
 Votants : 3
 Bulletins blancs ou nuls : 0
 Suffrages valablement exprimés : 3
 Taux de participation électorale : 100%
 Quotient électoral : 3

Mis en forme : Police :10 pt, Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Police :10 pt

Ont obtenu :

Listes	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
SANTIAGO Emmanuel	3	1		1

Tableau mis en forme

Est élu :

- **SANTIAGO Emmanuel.**

Mis en forme : Police :10 pt

Les résultats proclamés ci-dessus sont publiés. Ils sont également affichés dans les locaux de [L'IREM D'AIX-MARSEILLE](#) et adressés à la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles.

Le Directeur de l'UFR est chargé, par délégation du Président, de l'exécution du présent arrêté.

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm

Fait à Marseille, le 31/05/2017

Pour le Président et par délégation,
Le directeur(trice) de [L'IREM D'AIX-MARSEILLE](#)

Annie BROGLIO